

Annexe 2 Énoncé d'intérêt patrimonial, site de l'ancienne Institution des Sourds-Muets

ÉNONCÉ D'INTÉRÊT PATRIMONIAL

SITE DE L'ANCIENNE INSTITUTION DES SOURDS-MUETS

Cet énoncé répond à une demande faite au Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise (BPTÉ) par l'arrondissement Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension pour l'établissement d'orientations et de critères pour l'encadrement de futurs projets de transformation de l'ancienne Institution des sourds-muets.

Il se base sur la consultation d'une étude patrimoniale, sur les expertises et expériences des participants et sur une série d'observations et de constats découlant d'une visite des lieux effectuée le 2 octobre 2009.

Nom du lieu : Site de l'ancienne institution des sourds-muets

Emplacement : 7400, boulevard Saint-Laurent

Arrondissement : Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension

Désignation patrimoniale dans le Plan d'urbanisme :

- Grande propriété à caractère institutionnel
- Immeuble de valeur patrimoniale exceptionnelle

Statut en vertu de la Loi sur les biens culturels : Aucun

Désignation au répertoire canadien des lieux patrimoniaux : Aucune

Chronologie :

- 1831 : Fondation des Clercs de Saint-Viateur à Vourles, près de Lyon, en France
- 1847 : Arrivée des Clercs de Saint-Viateur à Joliette, sur invitation de Mgr Bourget
- 1874 : Fondation de l'Institution catholique des sourds-muets par les Clercs de Saint-Viateur
- 1905 : Désignation de l'actuel boulevard Saint-Laurent dans ce secteur de la ville
- 1913 : Choix des architectes Gauthier et Daoust pour la conception du futur bâtiment
- 1916 : Début de la construction de l'édifice
- 1921 : Installation de l'Institution dans l'édifice du 7400, boulevard Saint-Laurent
- 1925 : Désignation du parc Jarry, loué à la municipalité par la Stanley Bagg Corporation
- Vers 1932 : Élargissement du boulevard Saint-Laurent
- 1934 : Premier agrandissement de l'édifice
- 1939 : Agrandissement de l'aile Faillon servant de couvent pour les Sœurs du Sacré-Cœur
- 1945 : Acquisition du parc Jarry par la Ville de Montréal
- 1954 : Construction de la nouvelle chapelle
- 1968 : Agrandissement de la salle de récréation
- 1991 : Ajout d'un troisième étage à l'aile Faillon

Concepteurs :

- Édifice d'origine : Gauthier et Daoust, architectes
- Agrandissement du couvent des Sœurs du Sacré-Cœur : Anastase Gravel, architecte
- Nouvelle chapelle : Larose & Larose, architectes

Énoncés de valeurs

Paysagère

La valeur paysagère du site de l'ancienne Institution des sourds-muets repose sur :

- la qualité de repère urbain du bâtiment principal d'origine dans ce secteur du boulevard Saint-Laurent;
- la contribution du bâtiment principal d'origine, combiné aux qualités du parc Jarry qui y est adjacent, au paysage urbain du secteur;

Rayonnement

Arrondissement

2010-06-21

- l'important dégagement du bâtiment principal d'origine face au boulevard Saint-Laurent qui accentue la monumentalité de l'ensemble;	
- la forme singulière du terrain qui résulte de la rencontre de deux trames urbaines provenant du nord et du sud;	
- la qualité de l'ensemble formé par le bâtiment principal d'origine et les anciens ateliers (propriété voisine).	
Artistique La valeur artistique du site de l'ancienne Institution des sourds-muets repose sur : - la monumentalité de la façade du bâtiment principal d'origine qui affirme fortement la présence de l'institution sur cette partie du boulevard Saint-Laurent; - le grand soin apporté à la conception de la façade principale et des deux façades latérales du bâtiment principal d'origine; - la contribution des architectes Gauthier et Daoust dans la conception de ce bâtiment et d'au moins un autre immeuble des Clercs de Saint-Viateur, soit l'église Saint-Viateur d'Outremont.	Arrondissement
Historique La valeur historique du site de l'ancienne Institution des sourds-muets repose sur son témoignage : - de l'œuvre des Clercs de Saint-Viateur en général et de l'Institution des sourds-muets en particulier, de leur arrivée au Québec en 1847 à aujourd'hui; - du développement de ce secteur de la Ville, à la rencontre de l'ancienne Côte Saint-Laurent et de l'ancienne municipalité de Saint-Louis du Mile-End, aujourd'hui annexées à la Ville de Montréal; - de la présence d'une ancienne carrière sur le site d'origine dont les pierres ont servi à l'édification des premiers édifices.	Montréalais Arrondissement Local
Sociale La valeur sociale du site de l'ancienne Institution des sourds-muets repose sur : - l'usage communautaire et éducatif du Centre 7400, en continuité avec l'institution des sourds-muets d'origine et toujours administré par les Clercs de Saint-Viateur.	Régional pour des clientèles ciblées

Synthèse de l'intérêt patrimonial

L'intérêt patrimonial du site de l'ancienne Institution des sourds-muets repose sur sa valeur paysagère pour sa qualité de repère urbain et sa contribution au paysage de ce secteur du boulevard Saint-Laurent, sur sa valeur artistique pour la monumentalité et la qualité des façades du bâtiment principal d'origine, sur sa valeur historique pour son témoignage de l'œuvre des Clercs de Saint-Viateur et du développement de ce quartier, à la rencontre de l'ancienne municipalité de Saint-Louis-du-Mile-End et de la côte Saint-Laurent et sur sa valeur sociale pour la mission du Centre 7400, toujours administré par les Clercs de Saint-Viateur.

Éléments caractéristiques dans lesquels s'incarnent les valeurs

Valeur paysagère:

- son volume dépassant largement ceux des constructions environnantes;
- son expression architecturale monumentale néoclassique;
- le corps central et la colonnade servant de portique principal;
- le débarcadère en hémicycle et les pelouses à l'avant;
- l'usage de la pierre grise;
- la forme particulière du site, découlant de la rencontre de deux trames urbaines;
- l'alignement d'arbres face à la rue Faillon.

2010-06-21

Valeur artistique:

- l'expression architecturale néo-classique du bâtiment principal d'origine;
- le plan classique du bâtiment principal d'origine;
- la conception rigoureuse des façades principale et latérales du bâtiment principal d'origine;
- l'escalier extérieur central et la montée vers l'entrée principale qui en résulte;
- la conception tripartite des façades du bâtiment principal d'origine;
- le fronton au centre et au sommet du bâtiment principal d'origine;
- les colonnes d'ordre ionique en façade;
- les ouvertures, leurs proportions et leur disposition sur les façades du bâtiment principal d'origine;
- le parapet à balustres au sommet des façades;
- l'usage de la pierre;
- les angles arrondis des extrémités de la façade du bâtiment principal d'origine.

Valeur historique:

- son appartenance persistante au patrimoine immobilier des Clercs de Saint-Viateur;
- le bâtiment principal d'origine;
- les agrandissements (de qualités diverses et ajoutés sans planification d'ensemble);
- la pierre provenant du site comme matériau de parement des principaux édifices;
- la croix des Clercs de Saint-Viateur au sommet du fronton central;
- l'inscription *Institution des sourds-muets* dans l'entablement;
- l'inscription de la date de construction sur la pierre angulaire;
- l'inscription de la date de construction du second étage sur la pierre angulaire.

Valeur sociale:

- la présence du Centre 7400 et de ses fonctions sociales dans l'édifice.

Bibliographie :

BOUCHARD, Isabelle – *Recherche patrimoniale préalable – Centre 7400 (ancienne Institution des sourds-muets)*, présentée à Développements McGill inc. et Thibault, Messier, Savard et associés, septembre 2009.

Rédacteur :

Jean Laberge, architecte, BPTE

Groupe d'étude :

Marie-Claude Besner, chef de la division urbanisme, arrondissement Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension

Marc-André Hernandez, conseiller en aménagement, arrondissement Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension

Roch Cayouette, architecte, Cardinal Hardy, Architecture, Paysage, Design urbain

Isabelle Bouchard, M.Sc.A., conseillère en aménagement

Denise Caron, historienne, conseillère en aménagement, BPTE

Jennifer Ouellet, conseillère en aménagement, BPTE

Jean Laberge, architecte, BPTE
28 octobre 2009